

Saint-Joseph  
de Kamouraska

Le Bloc-Notes  
est maintenant  
publié par la  
municipalité de  
Saint-Joseph-de-  
Kamouraska.

Élections	2
Biblio	3
Annonces	4
Ecoflo	5
Mot du maire	6



© Can Stock Photo - csp15617510

# BLOC-NOTES

Octobre 2014

## 75ème anniversaire du Cercle de Fermières

Les membres du Cercle de Fermières de Saint-Joseph-de-Kamouraska vous invite tous et toutes cordialement à venir célébrer le 75<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation le 19 octobre. Elles ont voulu marquer cet événement d'une façon spéciale. Ce sera une occasion de se rappeler le passé, apprécier le présent et de se donner un élan pour le futur. Après 75 ans d'existence, le Cercle de Fermières demeure une association bien vivante. Quand on regarde en arrière, on ne peut que reconnaître le courage de ces femmes de vouloir se regrouper pour transmettre le patrimoine artisanal, travailler ensemble et assumer leur rôle dans la société. Il importe de prendre du temps pour se retrouver, échanger et fêter.

### Au programme :

Messe à 11h, dîner et vin d'honneur à 12h à la salle Entraide - 3<sup>e</sup> Âge.

Réservation obligatoire au plus tard le mardi 14 octobre. Appelez Jacqueline (493-2148), Yvette (493-2041), Michelle (493-2031) ou Josée (493-2765).

## Élections partielle municipales

Saint-Joseph-de-Kamouraska

Veuillez prendre note qu'à la suite de la période de mise en candidature pour les deux postes en élection, le siège no. 5 a été comblé par acclamation par M. Roland Leroux et 2 candidats ont déposé leur candidature au siège no. 6.

Les procédures se poursuivent pour un scrutin le 2 novembre prochain au Centre des Loisirs. Il est **important de vérifier si vous êtes inscrit et correctement inscrit sur la liste électorale municipale**: celle-ci est affichée et disponible au bureau municipal pour consultation.

Pour être bien informé sur le déroulement des élections, il faut vérifier régulièrement sur les babillards installés à l'extérieur aux 2 endroits d'affichage obligatoire de la municipalité soit: entrées du bureau municipal et de l'Église.

### Dates à retenir

Commission de révision de la liste électorale (pour effectuer des ajouts, modifications ou enlever un nom de la liste)	Mardi le 14 octobre de 19h à 22h. Lundi le 20 octobre de 10h à 13h.à la salle du conseil municipal
Vote par anticipation	26 octobre 2014 (12h à 20h), Centre loisirs
Jour du scrutin	2 novembre 2014 (10h à 20h), Centre loisirs

**Nathalie Blais, présidente d'élection**

**Circonscription électorale n°6 MRC de Kamouraska - secteur nord (3 545 électeurs)**  
St-Joseph-de-Kamouraska, St-André, St-Alexandre, St-Bruno, Sainte-Hélène et TNO de Picard.

**Date des élections: 2 novembre 2014 | Vote par anticipation : 26 octobre 2014**

### **Nancy St-Pierre**

Voici mon parcours dans la vie scolaire de l'école de St-Joseph:

2001-2005: Participation au comité de l'OPP (organisme participation parents)

2003-2006: Participation au conseil d'établissement

2007-2014: Commissaire d'école pour la circonscription numéro 13

Durant mon mandat, voici ce que j'ai accompli en tant que commissaire:

- Participation au comité de finance (vérification) (2007-2014)
- Comité de l'exécutif (2008-2009) et comité d'évaluation du DG (2013-2014)
- Implication à la commission scolaire pour soirée hommage, soirée des retraités, formation
- Participation sur le comité d'établissement des écoles de St-Louis-de-St-Joseph, Hudon-Ferland et de Ste-Hélène (2007-2014)
- Participation à des activités dans les écoles en tant que bénévole
- Collaboration avec les parents de St-Joseph pour l'établissement d'un service de garde



Je suis une femme engagée, passionnée et déterminée dans tout ce que j'entreprends. Ma force c'est d'être une femme de terrain qui respecte ses engagements et qui n'abandonne pas s'il a conflit d'opinion. Au contraire il faut s'unir pour trouver une solution. Toujours fidèle à moi-même, je place l'élève au premier rang lors des prises de décision comme je sais le faire depuis plusieurs années. Au plaisir de vous rencontrer accompagné de mon énergie positive et mon sourire dont plusieurs connaissent.


**Fabriqué et autorisé par Nancy St-Pierre**

### **Sylvain Roy**

Chers amis de St-Joseph,

Après une pause fort appréciée mais surtout nécessaire de 3 ans, me voilà prêt à vous représenter à nouveau, auprès du monde scolaire cette fois. Au bénéfice des nouveaux résidants qui ne m'auraient pas connu, je rappelle que j'ai été administrateur, président et vice-président bénévole de notre caisse populaire de 1997 à 2001, pour ensuite être votre maire de 2001 à 2011. Au plan académique, je suis bachelier de l'Université Laval en relations publiques depuis 25 ans (1989), et depuis 14 ans, je suis directeur général de la fondation régionale Centraide KRTB, qui vient en aide aux milliers de personnes parmi les plus défavorisées des MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques. J'ose croire que mes nombreuses expériences et compétences me seront très utiles dans la sphère scolaire.

Le but de mon implication est très simple et très clair: je veux faire réaliser aux communautés de St-Joseph, St-Alexandre, St-André, Ste-Hélène, St-Bruno et du TNO de Picard, d'être très méfiantes envers ces gérants d'estrades qui, de l'extérieur, prônent l'abolition des commissions scolaires. De ces «experts» qui parlent très forts «de leur salon», aucun n'a pu me faire la démonstration qu'il avait une alternative intelligente à proposer en retour. En 2014, outre de représenter les élèves et les parents du secteur 6, je crois que le rôle premier du commissaire sera de parler plus fort que ces «destructeurs» afin de démontrer toute l'importance que revêt la présence de notre commission scolaire sur le territoire. Si l'on y croit, il faut toutefois commencer par aller voter. Merci.

**Sylvain Roy, BA** 



## Déneigement des trottoirs l'hiver

Veillez prendre note que dans un souci de sécurité des enfants et de toute la population, le conseil municipal a décidé de faire déneiger les trottoirs du village durant la saison hivernale. C'était d'ailleurs une action inscrite à la Politique familiale et des aînés. Il faudra donc être compréhensif s'il y a plus de neige soufflée sur les terrains privés puisque la municipalité n'a pas beaucoup d'espace pour la déposer.



---

## Responsable de la bibliothèque municipal recherché

**La municipalité est présentement à la recherche d'un nouveau responsable du service de bibliothèque.**

### Tâches :

- Assurer l'administration du service (système de prêts de livres et de jouets, lien avec le Réseau Biblio, suivis financiers, etc.).
- Donner le service de prêt aux élèves du primaire (une fois par deux semaines).
- Encadrer les bénévoles pour le service de prêt à la population ou donner le service soi-même.
- Effectuer les rotations de volumes (6 fois par an).
- Planifier et organiser des activités.

### Conditions

Début : novembre 2014

Nombre d'heures par semaine : 1 à 3 heures

Rémunération : à discuter

Toute personne intéressée peut signifier son intérêt auprès de Mme Nathalie Blais, directrice générale de la municipalité. Contact: 418 493-2214 poste 3 et [stjosephkam@bellnet.ca](mailto:stjosephkam@bellnet.ca)

---

## Club des 50 ans et plus - Vente de carte de membre

Le Club des 50 ans et plus est présentement à recruter de nouveaux membres pour l'année 2015. Le coût de la carte est de 25 \$. Cette carte vous donne droit à l'ensemble des escomptes disponibles dans notre région : une copie vous sera remise sur demande ou en version électronique. Si vous vous rendez au [www.carrefour50.com](http://www.carrefour50.com), vous pourrez consulter et imprimer les dernières ententes et escomptes offertes aux 50 ans et plus.

Toutes les personnes intéressées à se joindre à notre Club sont priées de communiquer avec Richard (493-2821) ou Gisèle (493-2350).

## Studios à louer à la Maison de la Vallée

### Chez soi en résidence

La Maison de la Vallée est un ensemble de 8 appartements pour personnes autonomes dont 5 studios pour personnes seules et 3 studios pour personnes seules ou en couple. Chaque loyer comprend des services de 2 repas par jour (midi et soir), l'entretien ménager une fois la semaine, accès au câble (TV et Internet), accès aux salons et au stationnement.



L'âge n'est pas un critère. Toute personne assez autonome pour manger à table, se lever, se coucher et s'habiller sans assistance, peut y faire sa résidence. Les personnes de 70 ans et plus, bénéficient d'un crédit d'impôt pour les services de maintien à domicile des personnes âgées.

La Maison offre actuellement 2 studios à prix très compétitifs et disponibles immédiatement.

Pour information et/ou visite : Frederick ou Anita (493-2027).

## Offre d'emploi - Centre d'accès communautaire à internet (CACI)

Le Gouvernement fédéral nous offre la participation au programme « Stage pour les jeunes » (IJ PAC). Le stage est ouvert à toutes les personnes qui ont complété leurs études secondaires et qui ont entre 15 et 30 ans. Le CACI offre 420 heures de travail à 13\$ / heure, à compléter d'ici le 31 mars 2015.

### Description de tâches:

♦ Donner un support technique aux organismes de la paroisse et municipalité.

La ou les tâches ainsi que le nombre d'heures par semaine (minimum 15h) feront l'objet d'un plan de travail qui tient compte des capacités et des intérêts de la personne qui acceptera l'emploi.

Date limite pour poser sa candidature : mercredi 22 octobre 2014 à 16 h au bureau municipal .

Pour information: Frederick Toner (418 493-2027), responsable du CACI.

## Maison ou chalet recherché à St-Joseph-de-Kamouraska

François Gerardin, l'éducateur du service de garde communautaire du village, cherche un chalet à louer (ou petite maison) sur le territoire de la municipalité. Nos besoins sont modestes, le chalet peut être de petite dimension et ne doit pas nécessairement avoir toutes les commodités. Il n'est pas essentiel qu'il soit au bord de la route, nous (2 adultes 1 enfant) aimons vivre en forêt.

## Entretien du système d'installation septique ECOFLO

### Qu'est-ce qu'une installation septique Ecoflo® ?

Une installation septique recueille et traite l'ensemble des eaux usées consommées dans une résidence. L'Ecoflo® ne remplace pas la fosse septique, mais bien le système de traitement qui la suit (ex. : champ d'épuration, filtre à sable ou autre technologie).

### Notes pour favoriser l'efficacité et maintenir la bonne condition de votre installation septique et de l'ensemble du réseau :

#### **Il est déconseillé de rejeter à l'égout les produits suivants :**

-L'eau de lavage à contre-courant (« back wash ») d'un adoucisseur d'eau  
 -huiles et graisses de cuisines  
 -cires et résines  
 -peintures et solvants  
 -produits pétroliers  
 -pesticides de tous types  
 -tout additif pour fosse septique  
 -tout objet difficilement dégradable (grains de café, mégots de cigarettes, serviettes hygiéniques, tampons)

#### **Il est recommandé d'éviter :**

-nettoyeur automatique pour toilette  
 -broyeur d'aliments ou pompe

#### **De plus, il est interdit :**

-de recouvrir ou d'enterrer de façon permanente le couvercle de l'Ecoflo  
 - de planter un ou des arbres à moins de 3 mètres du Biofiltre  
 -d'ouvrir ou d'accéder à l'intérieur du Biofiltre Ecoflo  
 -de relier une conduite de drainage ou une gouttière de toiture à votre installation septique.

Le conseil municipal compte sur la participation de tous les utilisateurs afin de porter une attention spéciale à ce qu'on jette dans les toilettes et si on a la possibilité de le jeter ailleurs, c'est préférable de le faire.

Merci de votre collaboration à tous.

### **Les membres du conseil municipal**

## Petites-annonces

La municipalité met en vente des articles qui ne peuvent plus être utilisés en incendie :

- 2 échelles en aluminium : 50 pieds rétractables et 14 pieds pour les toits à crochet
- 1 échelle en bois de 14 pieds.
- 1 support en métal de 66 X 84 pouces (situé à l'arrière de la caserne)

Faites votre offre en vous adressant à la municipalité avant le 30 octobre 2014.



## Rappel - Taxes municipales

Le dernier versement de taxes municipales était dû le 24 septembre 2014.

## Mot du maire de St-Joseph-de-Kamouraska

Bonjour,

La période estivale maintenant derrière nous, c'est avec plaisir que je renoue avec la parution du mot du maire. Il me sera beaucoup plus facile de poursuivre cette belle tradition mensuelle surtout que beaucoup de dossiers ont été au cœur de notre municipalité ces derniers mois.

Tout d'abord, je dois revenir sur le retrait de M. Frederic Toner en tant que responsable de notre journal local, le Bloc-Notes. Depuis sa création, M. Toner s'est dévoué à ce que cet outil de communication soit le plus représentatif des faits marquants de notre communauté. Non seulement il l'a fait de façon consciencieuse mais il a su transmettre via ses images et ses mots l'essence de notre communauté, sa vitalité. Au nom de la municipalité, nous vous remercions grandement et espérons quand même vous lire régulièrement.

Autre sujet, non moins important, celui de notre inspecteur municipal. Pour des raisons personnelles, M. Gino Charest s'est retiré laissant vacant ce poste. Le poste d'inspecteur en est un de première ligne et combien important pour une municipalité. Nous avons fait le choix d'offrir un poste à temps plein nous permettant ainsi d'obtenir des candidatures fort intéressantes. Un comité de sélection indépendant a été mis en place afin d'éviter les conflits d'intérêts et au final c'est M. Jonathan Mercure qui fût sélectionné. M. Mercure a choisi de revenir travailler près de sa famille qui s'est installée à Saint-Joseph-de-Kamouraska en février 2013 : il travaillait comme paysagiste depuis 2005 chez Asphalte J. Dumont dans la région de Montréal. Il a également travaillé chez les Tourbières Saint-André pendant près de 9 ans. Son expérience et ses compétences seront grandement sollicitées vu l'ampleur de notre réseau routier, système d'égouts et j'en passe. Félicitations et bienvenue !

Un sujet que je ne peux passer sous silence est notre nouveau service de garde communautaire. Face à une situation critique, des parents se sont levés et ont chapeauté un dossier énorme qu'est la mise en place d'un service de garde scolaire. Le peu de temps alloué, le manque de ressources humaines et monétaires, les espaces nécessaires ont tous été des problématiques que les membres du comité ont relevées avec grand brio. N'eut été de cette mobilisation de parents, force est d'admettre que nous aurions eu une situation des plus délicates à gérer. Le déménagement de familles contraintes à partir contre leur gré, un incitatif pour d'autres à venir s'y établir moins intéressant et éventuellement une diminution de notre clientèle scolaire en sont des exemples.

D'autres dossiers sont en cours: la réfection du rang 4 ouest, le départ de notre agent de développement, la caserne des pompiers, la réfection du réseau d'égouts pluviaux tout comme l'asphaltage du village côté ouest. Tous ces dossiers suivent leur cours et je vous tiendrai informer des développements de façon mensuelle.

En terminant, je vous invite à aller voter dimanche le 2 novembre pour l'élection municipale ainsi que l'élection scolaire, c'est notre devoir en tant que citoyen.

**Tony Charest, maire**



---

---

